



SÉMINAIRE DANSE - ACROSPORT

10 et 11 MARS 2027
EAUBONNE (95)

FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

ANDSA
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro W751176351 auprès de la
Préfecture de Police d'Ile-de-France – N° Siret : 492 410 733 00017

- **1. Éléments généraux**

Volume horaire : 16 heures

10/03/2027 08:30 à 12:30 - 14:00 à 18:00

11/03/2027 08:30 à 12:30 - 14:00 à 18:00

Public concerné

- Formateurs et professeurs EPS
- Tout intervenant dans la discipline EPS

Objectifs

- Développer et/ou consolider les compétences des stagiaires dans le domaine choisi
- Optimiser la construction de cycles de travail en lien avec les protocoles d'évaluation

Prérequis

- Le candidat doit au moment de son entrée en formation, justifier d'un emploi dans un organisme de formation professionnelle

- **2. Les APSA proposées**

DANSE

Objectifs pédagogiques: Favoriser la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un cycle d'enseignement en danse, conforme aux référentiels de l'EPS en CAP et en Bac Professionnel, en mobilisant le développement des compétences motrices, artistiques, méthodologiques et sociales des élèves.

OU

ACROSPORT

Objectifs pédagogiques: Favoriser la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un cycle d'enseignement en acrosport, conforme aux référentiels de l'EPS en CAP et en Bac Professionnel, en intégrant une organisation pédagogique garantissant la sécurité des élèves.
Développer les compétences nécessaires pour accompagner les élèves dans des apprentissages progressifs, coopératifs et différenciés, et évaluer leurs acquis au regard des critères des référentiels certificatifs.

- **3. Organisation et coûts de la formation**

Méthodes et supports

- Exposés théoriques, mise en situation pratique, temps d'échange entre formateurs et stagiaires, ateliers, travaux de groupe
- Supports pédagogiques sous formes de diaporamas, documentations remises aux stagiaires

Organisation pédagogique

Responsable pédagogique de la formation : Jérôme DALIOT - Dates : 10 et 11 mars 2027

Une attestation de formation sera délivrée au terme de la session (elle répond aux exigences de la formation professionnelle continue).

Coûts

- **Coût total : 809€ TTC (690€ HT), dont coût pédagogique : 600€ TTC (500€ HT) / Coût pension complète : 209€ TTC (190 HT)**
- **Lieu de formation, hébergement et restauration : ATHLETICA- 64 rue des Bouquinvilles- 95600 Eaubonne**

Nota :

1. 2. 3. Les frais de transport sont à la charge du stagiaire. Les frais d'inscription sont payables à réception de la facture.

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation :

1. Dans un délai inférieur à 1 mois avant le début de la formation : 100% des coûts de pension complète est due.

2. Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût total de la formation est dû.

3. Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût total de la formation est dû.

4. En cas de renoncement par le bénéficiaire en cours de formation : 100 % du coût de la formation est dû.



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par mail à dt.andsa.sport@gmail.com – 06 63 57 99 10

**Séminaire de formation professionnelle organisé par l'ANDSA
10 & 11 MARS 2027 - EAUBONNE**

1. Stagiaire

- Mme / M :
- Date de naissance : / /
- Courriel :
- N° de tél : / / / /
- Fonction :
- Taille équipements (haut) : ☐ S ☐ M ☐ L ☐ XL ☐ XXL ☐ 2XXL ☐ 3XXL

- APSA choisie: ☐ Danse ☐ Acrosport

2. Etablissement

- Nom de l'établissement :
- Adresse de l'établissement :
- Responsable du suivi administratif :
- Courriel et téléphone :
..... / / / /

3. Facturation

- Intitulé complet de l'organisme à facturer :
- Adresse :
.....
- Numéro de bon de commande (joindre) / ou numéro d'engagement :
- Facture
 - ☐ à déposer sur Chorus
 - ☐ à envoyer par mail (préciser @ du destinataire) :
 - ☐ à envoyer par courrier

Fait à
Le

Cachet de l'établissement

.....
.....
.....
.....

